

Tarifification

Nouvelle tarification lecar/Carteize pour + de mobilité

Dès le 3 août 2022, une nouvelle tarification se met en place sur le réseau lecar/Carteize. Bénéficiez désormais d'une **tarification + simple** (25 tarifs au lieu de 300) avec **+ de lignes comprises dans votre titre ou abonnement lecar/Carteize**. Autant de nouvelles opportunités de se déplacer !

Selon les lignes empruntées, vous avez les choix entre **3 niveaux de services lecar/Carteize** :

- lecar **Proximité** pour circuler sur 13 lignes avec un tarif progressif selon la distance parcourue,
- lecar pour circuler sur 24 lignes,
- lecar+ pour circuler sur 24 lignes et lecar+ 50 (Aix-Marseille) avec un départ toutes les 10 min. en heure de pointe et une circulation sur autoroute en voies réservées.

Les lignes lecar+ Aéroport 40 et 91 ne sont pas concernées par cette nouvelle tarification. Leurs tarifs restent inchangés.

Les anciens tarifs lecar/Carteize sont valables jusqu'au 29/08/2022.

Vos anciens titres non utilisés pourront être échangés en Boutique jusqu'au 31/12/2022.

>> Découvrez en détails la nouvelle tarification du réseau lecar/Carteize sur lepilote.com

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé dans le choix de vos titres et abonnements auprès de nos conseillers en Boutique La Métropole Mobilité (liste des adresses [ici](#))



Environnement

Zone à Faibles Émissions mobilité à Marseille : agir pour mieux respirer

À partir du 1^{er} septembre 2022, la Métropole met progressivement en place **une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) dans le centre de Marseille** ; un périmètre au sein duquel la circulation des véhicules les plus polluants sera progressivement limitée. Ce périmètre est délimité par l'intérieur des axes suivants : avenue du Cap Pinède, boulevards Capitaine Gèze et de Plombières, avenue Alexandre Fleming, boulevards Françoise Duparc, Sakakini, Jean Moulin et Rabatau, avenue du Prado 2. La passerelle de l'autoroute A55 et les tunnels restent accessibles à tous les véhicules.

Cette mesure permettra de **réduire la pollution chronique liée au trafic routier** et d'améliorer la qualité de vie des populations qui y sont le plus exposées.

Ce dispositif s'appuie sur le système national des **vignettes Crit'Air** permettant de distinguer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants. >> Commandez votre vignette Crit'Air sur www.certificat-air.gouv.fr/. >> Plus d'infos sur la ZFE-m (carte du périmètre) sur lepilote.com



Innovations

laboutique lab de Vitrolles : la mobilité de demain

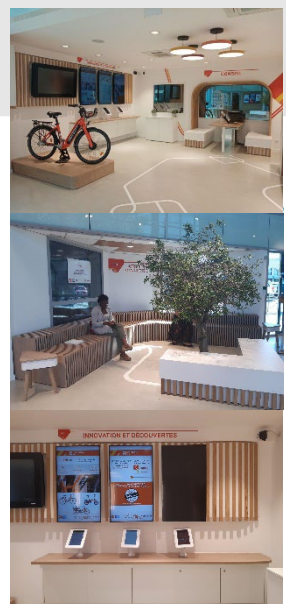
Vivez dès aujourd'hui l'expérience de la mobilité de demain dans **laboutique lab** située au pôle d'échanges Pierre Plantée à Vitrolles.

Cette boutique La Métropole Mobilité, totalement réaménagée, se compose de plusieurs espaces :

- **Vente** – pour acheter et recharger ses titres (1 ou plusieurs voyages) et abonnements (Pass Intégral, Pass Métropole, ...), pour obtenir des renseignements sur toutes les offres et produits du réseau La Métropole Mobilité
- **Conseil** – destiné aux actes longs (création de dossiers scolaires, coaching mobilité...)
- **Innovation & Découvertes** – Écrans vidéos interactifs. Tablettes pour consulter l'application La Métropole Mobilité et le site lepilote.com. Bancs équipés de prises électriques et de ports USB, avec la possibilité de se connecter gratuitement au Wi-Fi.

Ces services seront progressivement déployés dans les 18 autres Boutiques sur toute la Métropole.

>> Expérimentez **laboutique lab** : Lundi au vendredi : 7h45-19h / Samedi : 7h45-14h / Fermée : dimanche & jours fériés



Besoin de plus d'infos ?